

SELARL Franck CHERKI & V. RIGOT
Huissiers de Justice Associés
119, avenue de Flandre
75019 PARIS

EXPEDITION

Téléphone : 01.40.36.06.35
Télécopie : 01.40.34.00.37
Mail : cherki-huissier@wanadoo.fr



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE DOUZE JUILLET A 19H20

À LA REQUETE DU :

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE,

Société Anonyme Coopérative à capital variable, ayant son siège social 3 rue François de Curel (57000) METZ, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

AGISSANT EN VERTU :

1 - De la copie exécutoire de l'acte reçu le 14 mars 2006 par Maître Dominique PERINNE, notaire associé de la SCP Dominique PERINNE et Bruno de LAPASSE, titulaire d'un office notarial à PARIS 75008, 4, rue de Berri contenant prêt de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE à Madame REYNAUD-DESHAYES de 220.000 € au taux de 3,75 % l'an pour l'acquisition de l'appartement sis 12, rue Raynouard à PARIS 16^{ème} remboursable en 180 mensualités de 1.599,89 € à compter du 13/04/2006, garanti par le privilège de prêteur de deniers et hypothèque conventionnelle au 8eme bureau du Service de la Publicité Foncière de PARIS publiés le 15 mai 2006 volume 2006V1122 pour les lots 22 à 25 et le 29 décembre 2009 volume 2009V1907 pour les lots 22 à 25 et 56 et 57.

2 - de la copie exécutoire du prêt reçu le 24 septembre 2012 par Maître Dominique PERINNE, notaire associé de la SCP Dominique PERINNE et Bruno de LAPASSE, titulaire d'un office notarial à PARIS 75008, 4, rue de Berri contenant prêt de la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE à Madame REYNAUD-DESHAYES de 150.000 € pour l'apurement de 4 comptes bancaires de M. et Mme BOURDIER, de la SARL Haras de la Ferrandière et de la SCI DAN AMOUR remboursable en 36 mensualités, garantie par une hypothèque conventionnelle publiée le 22 octobre 2012 volume 2012V1839.

Tout deux devenus exigibles par application des clauses de déchéance du termes prévues dans chacun des contrats après mise en demeure infructueuse du 19 novembre 2014 restée sans effet.

3 – Un Commandement de Payer Valant Saisie Immobilière délivré le 31 mars 2016 selon les modalités de l'Article 659 du Code de Procédure Civiles.

DESIGNATION DES LOTS A VENDRE:

Dans un ensemble immobilier sis à PARIS 16ème 12, rue Raynouard cadastré section CH numéro 62, 12, rue Raynouard pour une superficie de 4a 61 ca.

Un appartement au 7ème étage avec accès par l'escalier de service représenté par les lots réunis,

Lots n° 22, 23, 24, 25, 55 et 56, formant un appartement de deux pièces avec cuisine américaine, salle de douche avec WC et un 2ème WC à l'entrée.

DEFERANT A CETTE DEMANDE,

JE, FRANCK CHERKI, HUISSIER DE JUSTICE ASSOCIE AU SEIN DE LA SELARL FRANCK CHERKI & VIRGINIE RIGOT, HUISSIERS DE JUSTICE PRES DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS, DEMEURANT 119 AVENUE DE FLANDRE 75019 PARIS, SOUSSIGNE,

Me suis rendu ce jour à PARIS (75016) – 12, rue Raynouard, et là étant, en présence de :

- **Monsieur Abdellah Jamou**, géomètre et diagnostiqueur immobilier au sein du cabinet Diag & Co,
- **Monsieur Ludovic BEAUFILS**, serrurier,
- **Messieurs Patrick POMMERET & Alan LE GUENNEC**, témoins

J'ai procédé aux constatations suivantes :

**Le syndic de l'immeuble est la Cabinet Loiselet & Daigremont
12 Rue Chernoviz, 75016 Paris**

Construit sur 7 étages, l'immeuble du 12 rue Raynouard, 75016 Paris est un immeuble situé dans le quartier Muette à 160 mètres environ de la station "Passy".

FACADE DE L'IMMEUBLE

Le revêtement de la façade de l'immeuble en pierre est en bon état type haussmannien.

L'immeuble principal est prestigieux.

L'accès s'effectue au moyen d'une porte vitrée à double battant en bon état.



(Photographie numéro 1)



(Photographie numéro 2)



(Photographie numéro 3)

HALL DE L'IMMEUBLE COTE RUE

La peinture du plafond est en bon état.

Les murs avec revêtement type pierre sont en bon état.

Le carrelage au sol est d'époque et en bon état.



(Photographie numéro 4)



(Photographie numéro 5)

HALL DE L'IMMEUBLE COTE COUR

La peinture du plafond est en bon état.

Les murs avec revêtement type pierre sont en bon état.

Le carrelage au sol est d'époque et en bon état.

Il existe une loge de gardien.



(Photographie numéro 6)



(Photographie numéro 7)

COUR INTERIEURE & ESCALIER DE SERVICE

Cette cour est en bon état général et propre.

Il existe un escalier de service de 7 étage menant à l'appartement objet de mes constatations.

Les peintures murales sont défraîchies sans désordre important.

La peinture des marches de l'escalier comportent des manques au centre.

Aucun ascenseur ne dessert ce bien.



(Photographie numéro 8)



(Photographie numéro 9)

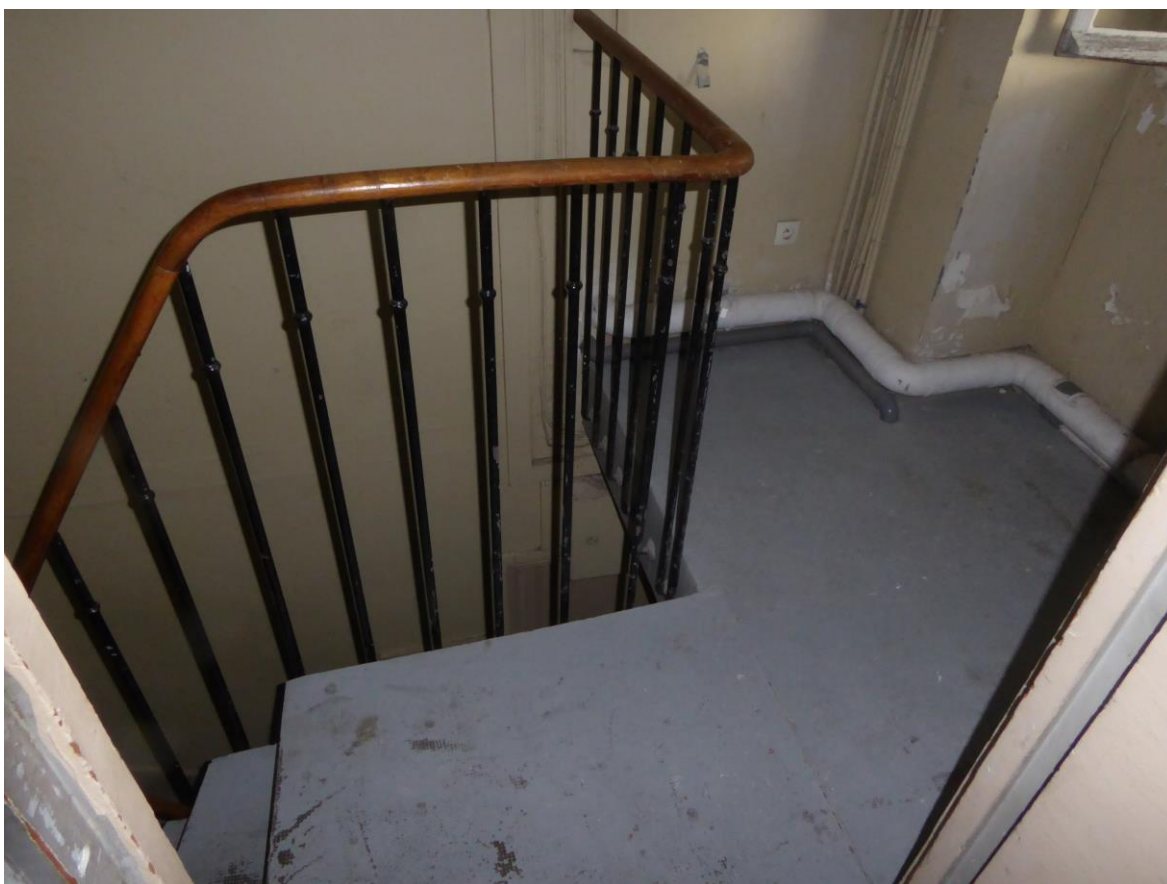


(Photographie numéro 10)

PALIER ESCALIER DE SERVICE 7^{ème} ETAGE

Les peintures murales s'écailent par endroits.

La peinture de sol comporte des traces noirâtres.



(Photographie numéro 11)

COULOIR DE DEGAGEMENT DU 7^{ème} ETAGE

Les peintures murales sont défraîchies et s'écaillent par endroits dans la première partie.

Dans la seconde partie, les papiers peints muraux sont en état d'usage.

Le parquet au sol est usé.



(Photographie numéro 12)

APPARTEMENT DU 7^{ème} ETAGE – 1^{ère} PORTE A GAUCHE

Personne ne répondant à mes appels, je fais procéder à l'ouverture de celle-ci et laisse ma carte de visite dans l'entrée.

Cet appartement est en très bon état.

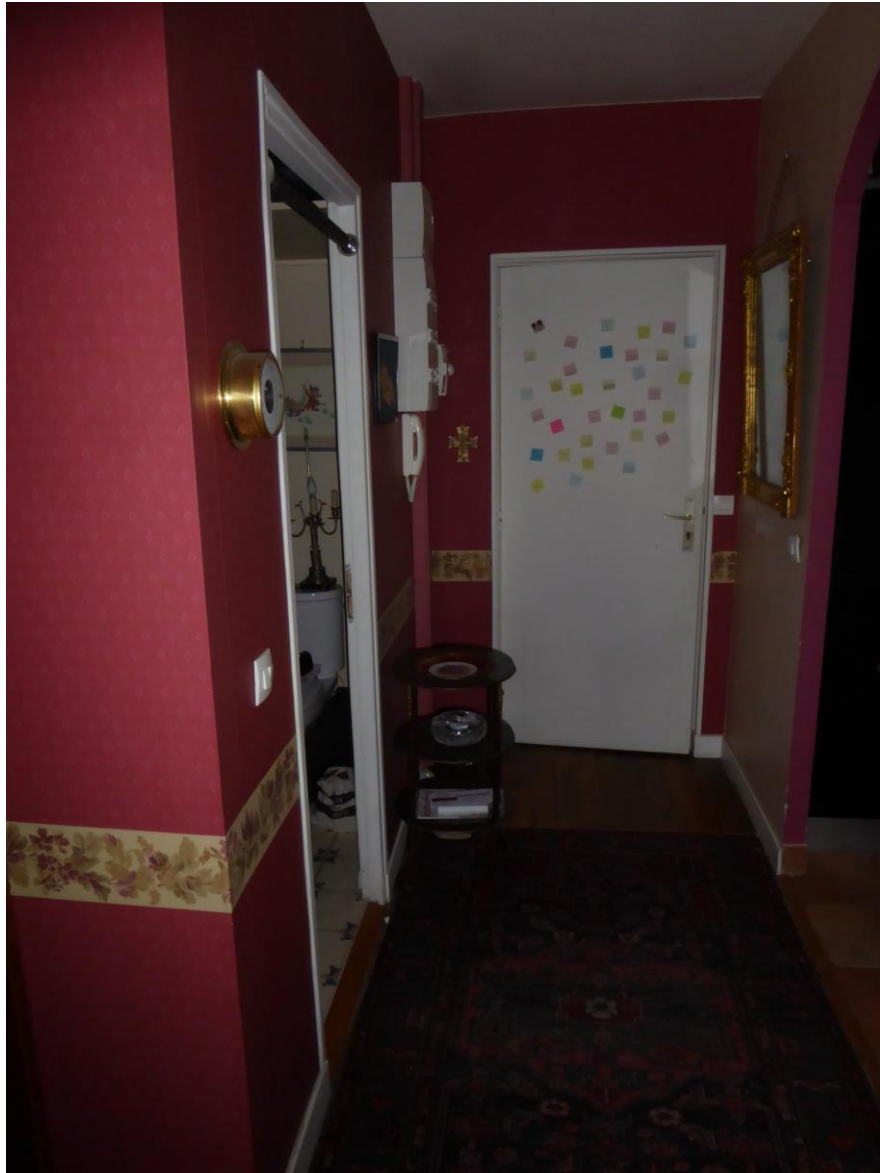
ENTREE

La peinture du plafond est en bon état.

Les papiers peints muraux sont en bon état.

Le parquet au sol est en bon état.

Il existe une porte d'accès simple battant en bois.



(Photographie numéro 13)

PIECE PRINCIPALE

La peinture du plafond est en bon état ainsi que les poutres.

Les peintures murales sont en bon état.

Le parquet au sol est en bon état.

Il existe :

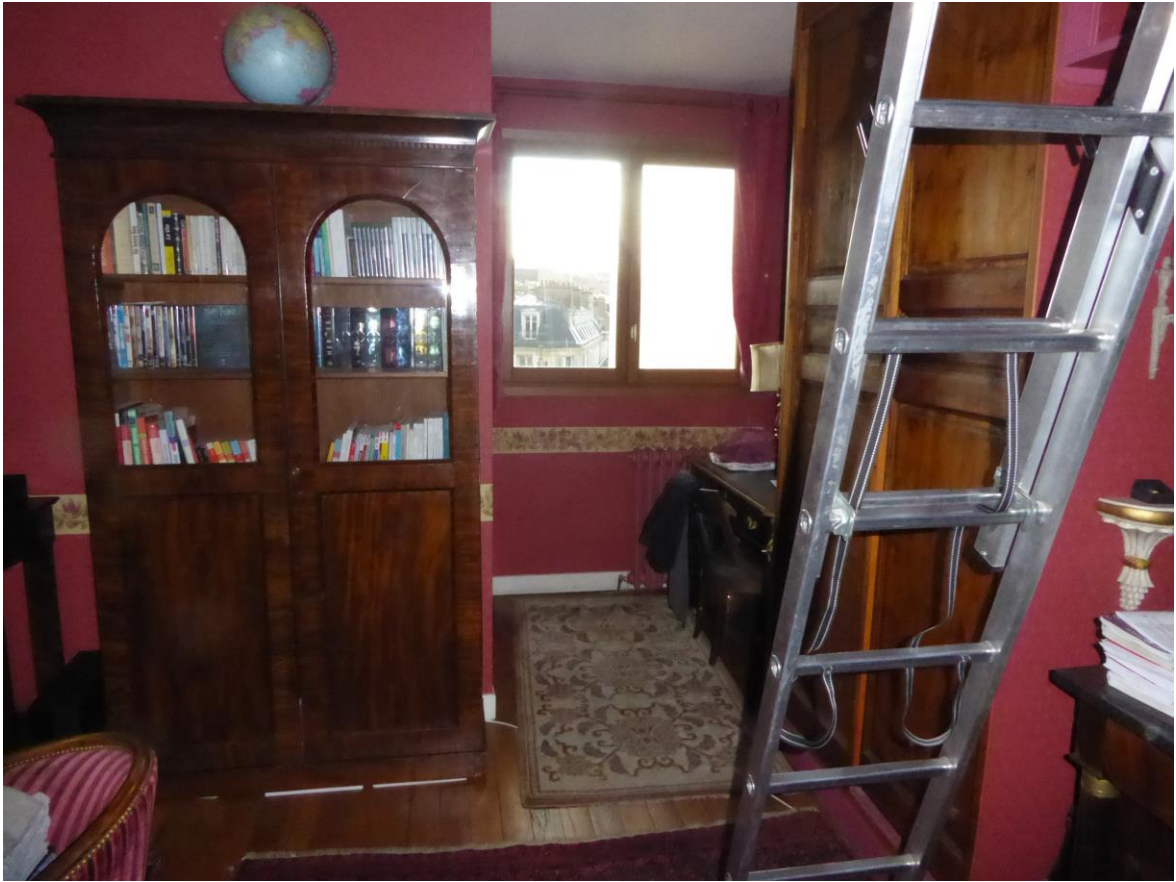
- Trois fenêtres double-battant, double vitrage
- Deux radiateurs muraux
- Un interphone
- Une mezzanine



(Photographie numéro 14)



(Photographie numéro 15)



(Photographie numéro 16)



(Photographie numéro 17)

MEZZANINE

L'accès s'effectue par une échelle en métal et non fixée.

L'ensemble est en bon état.



(Photographie numéro 18)

CUISINE

La peinture du plafond est en bon état.

Les peintures murales sont en bon état.

Le carrelage recouvrant une partie des murs et le sol est en bon état.

Il existe :

- Une fenêtre double-battant, double vitrage



(Photographie numéro 19)

SANITAIRE

La peinture du faux-plafond est en bon état.

Les peintures murales sont en bon état.

Le carrelage au sol est en bon état.



(Photographie numéro 20)

CHAMBRE MITOYENNE AU LIVING

La peinture du plafond est en bon état.

Les papiers peints muraux sont en bon état.

Le parquet au sol est en bon état.

Il existe :

- Une fenêtre double-battant, double vitrage



(Photographie numéro 21)



(Photographie numéro 22)

SALLE D'EAU MITOYENNE

La peinture du plafond est en bon état.

Les peintures murales sont en bon état.

Le carrelage recouvrant une partie des murs et du sol est en bon état.

Il existe une cabine de douche et un WC.



(Photographie numéro 23)



(Photographie numéro 24)

Nous nous sommes alors retiré prenant soin de bien claquer la porte.

Les vingt-quatre photographies insérées ci-dessus ont été prises par mes soins lors de mes constatations.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Franck Cherki
Huissier de Justice

